



# Le Poulainvillois

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30  
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16  
[www.ville-poulainville.fr](http://www.ville-poulainville.fr)

Messageries :

✉ [m.caridroit@amiens-metropole.com](mailto:m.caridroit@amiens-metropole.com)

✉ [mhblandurel@poulainville.fr](mailto:mhblandurel@poulainville.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- Lundi au vendredi de 11h à 15h
  - Samedi de 10h30 à 12h
- Téléphone : 03.22.43.46.19

Editorial.	1
Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 05 octobre 2020.	2
La vie municipale.	3-4-5-6

## ÉDITORIAL

*C'est avec stupéfaction que nous avons appris le drame qui s'est déroulé dans notre commune. Au nom des Poulainvillois, nous prenons part à la douleur et partageons la peine de la famille.*

*Nous sommes également tous concernés par la pandémie, ainsi que les attentats commis ces dernières semaines dans notre pays. Notre grand défi doit être maintenant de conserver une attitude positive et d'agir solidairement pour garder confiance en notre avenir.*

*L'éducation, l'apprentissage du respect des autres dans nos familles, nos écoles, nos associations sont les valeurs qui fondent notre démocratie et notre république et qui doivent être réaffirmées.*

*C'est, appliquer à notre niveau, les mesures barrières pour se protéger et protéger notre entourage, nos amis, notre famille mais aussi prendre soin de nos soignants confrontés à la gestion difficile et éprouvante de la seconde vague.*

*Cela peut être également de considérer ce temps de parenthèse, comme une occasion, voire une opportunité. En cette période d'isolement forcé, le confinement amène à réfléchir davantage à ce qui est essentiel de préserver : la famille, les amis, les voisins, les collègues de travail ... car le lien social est vital, indispensable à notre équilibre. L'homme est un animal social !*

*C'est dans ce contexte que les nombreuses manifestations programmées cette fin d'année par la mairie ou par les associations sont annulées. Les décisions ne sont pas toujours faciles à admettre, mais elles contribuent, j'en suis sûr, à nous retrouver plus nombreux en bonne santé en 2021.*

Claude Vitry



**RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2020****Modification des marchés du groupe scolaire**

Constatant les moins-values et les plus-values résultant de modifications apportées aux travaux initialement prévus aux marchés (prestations supplémentaires survenues en cours de chantier, intégration de suggestions techniques par la maîtrise d'œuvre, ajout de prestations non prévues aux marchés initiaux indispensables à la réalisation des travaux..), les marchés de travaux des entreprises notifiés le 19 août 2019 pour l'agrandissement du groupe scolaire Philippe Bovin à Poulainville, font l'objet d'avenants. Voté à l'unanimité

**Réhabilitation de la rue St Hubert**

Une consultation a été lancée le 20 juillet 2020 pour une remise des offres fixée au 04 septembre 2020. Après présentation du rapport d'analyse des offres effectué par le Bureau d'Etudes ETUDIS, Monsieur le Maire propose de retenir la prestation de l'Entreprise EUROVIA, pour un total TTC de 88 300.10 €. Voté à l'unanimité.

**Remise en état de la Voie Communale entre la RN 25 et la rue Basile Darquet (Coisy)**

Comme pour la réhabilitation de la rue St Hubert, une consultation a été lancée le 20 juillet 2020 pour une remise des offres fixée au 04 septembre 2020. Après présentation du rapport d'analyse des offres effectué par le Bureau d'Etudes ETUDIS, Monsieur le Maire propose de retenir la prestation de l'Entreprise EUROVIA, pour un total TTC de 92.077.99 €. Voté à l'unanimité.

**Jeux d'écriture comptable**

Il s'agit d'effectuer des mouvements d'écriture sur le compte. Le budget reste équilibré. Voté à l'unanimité.

**Subvention exceptionnelle pour l'ADAPEI 80**

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés annule l'opération "Brioches" qui devait avoir lieu courant octobre. Afin de compenser les dons habituels de l'opération "Brioches", ADAPEI 80 sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle. Après un tour de table, il est proposé d'attribuer une subvention de 300 €. Voté à l'unanimité.

**COVID 19: MOBILISATION AUTOUR DES PERSONNES VULNERABLES**

La situation sanitaire demeure préoccupante dans la Somme. Au regard des indicateurs épidémiologiques, les personnes âgées de plus de 65 ans sont particulièrement exposées.

Si vous êtes en situation de fragilité ou si un voisin vous semble concerné, contactez la mairie: 03 22 43 26 16 ou le numéro national COVID 19: 0 800 130 00.

**CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES**

Comme chaque année, la commission "Fleurissement-Illuminations" passera dans le village entre les fêtes de Noël et le Nouvel An.

15 propriétés seront sélectionnées par le jury et seront récompensées.





### VISITE DU GROUPE SCOLAIRE PAR LA MUNICIPALITÉ

Le 24 septembre dernier, la majorité du conseil municipal a visité le groupe scolaire Philippe Bovin et les dernières réalisations : la salle multi-activités utilisée comme préau et pour les activités sportives scolaires mais également mise à disposition des associations. Les élus ont pu visiter l'ensemble du groupe scolaire et apprécier l'aménagement d'une nouvelle classe ainsi que d'un dortoir bien confortable pour les plus petits.



Tous ces aménagements ont été réalisés dans le but de faire face à l'augmentation du nombre d'enfants Poulainvillois et de les accueillir dans des conditions plus confortables, favorables à une scolarité la meilleure possible.

### FERMETURE DU SECRÉTARIAT DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement fermé le samedi 26 décembre 2020 et samedi 2 janvier 2021.

### LE PÈRE-NOËL PASSERA A POULAINVILLE COURANT DECEMBRE

Le spectacle prévu avec l'école du cirque d'Amiens "Cirqu'onflexe" et toujours apprécié par nos petits Poulainvillois a du être annulé. Des friandises seront distribuées aux enfants avant les vacances de Noël selon les règles sanitaires en vigueur.

### COLIS DES AÎNÉS

La municipalité n'aura pas la joie de recevoir ses aînés lors du repas de fin d'année, moment d'échanges et de convivialité toujours très apprécié. C'est avec plaisir que le colis traditionnel leur sera offert. Les Poulainvillois nés avant le 1er janvier 1955 pourront retirer leur colis le mercredi 16 décembre 2020 de 9h à 12h ou de 14h à 17h et samedi 19 décembre de 9h à 12h à la salle des Mariages (port du masque obligatoire).



### ÉCHANGE DE VŒUX

Dans le contexte sanitaire actuel, la cérémonie traditionnelle des Vœux du Maire initialement programmée le 09 janvier est annulée.

### PRÉPARATION DES FUTURES RENTRÉES SCOLAIRES

Afin de prévoir les effectifs scolaires des prochaines années, nous remercions les familles nouvellement arrivées dans la commune avec des enfants nés entre 2016 et 2019, de se présenter en mairie, munies de leur livret de famille.

### PERMANENCE URBANISME

Dans le cadre de la convention entre la commune de Poulainville et la Communauté d'Agglomération d'Amiens-Métropole pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, la prochaine permanence avec Monsieur Joël AIMARD, instructeur à la ville d'Amiens, aura lieu en mairie le jeudi 12 décembre de 9h 00 à 11h 00. Il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.



### RAMASSAGE DES DÉCHETS DANS LA COMMUNE : RAPPEL

Le ramassage des déchets est organisé de la façon suivante :

- Bacs verts (ordures ménagères) : tous les vendredis
- Bacs jaunes (emballages en plastique-métal-briques alimentaires) : les mercredis de semaines impaires.
- Encombrants : 3ème jeudi de janvier-avril-juillet-octobre.

Merci de respecter les collecteurs et les voisins :

- J'emballer mes ordures ménagères dans des sacs fermés pour les déposer dans le bac vert.
- Je sors mon bac la veille au soir et le rentre dès que possible après la collecte.
- Je maintiens mes bacs propres et les lave si nécessaire.

Les papiers, emballages en carton et le verre sont à déposer dans les points volontaires. 3 points sont mis à disposition dans la commune : Chemin de Beauquesne, Rue du Donjon, Le Ramponneau.

Pour plus d'informations concernant le tri, le recyclage, les déchetteries d'Amiens-Métropole, rejoignez le site : [https://www.amiens.fr/vivre à Amiens/Gestion des déchets](https://www.amiens.fr/vivre%20à%20Amiens/Gestion%20des%20déchets)

### MISE EN GARDE DE LA GENDARMERIE

*"Depuis quelques semaines, nous constatons une forte augmentation des cambriolages et autres vols liés aux véhicules. Il est demandé de signaler à la gendarmerie à l'instant T la présence de personnes ou de véhicules suspects".*

### POULAINVILLE EST CONCERNE PAR LE PPI DU SITE INDUSTRIEL NORD

Le Plan Particulier d'Intervention du site industriel Nord (PPI) a été mis à jour par le préfet le 10 juin 2020.

En cas d'alerte, c'est le préfet qui déclenche ce PPI et qui coordonne l'ensemble des moyens d'intervention. Une sirène annonce alors le danger.

**En cas d'alerte**, la consigne principale est le confinement. La population est invitée à boucher toutes les arrivées d'air et arrêter ventilation et climatisation. Ensuite:

- s'informer auprès des médias,
- ne pas aller chercher les enfants à l'école (ils seront pris en charge directement par l'école),
- ne pas tenter de se rendre sur les lieux de l'incident,
- éviter de téléphoner
- ne sortir qu'en cas de fin d'alerte, ou sur ordre d'évacuation,
- garder son calme.

La sirène que vous entendez chaque premier mercredi du mois à 11h 45 est un test permettant de vérifier son bon état de fonctionnement.



### TRAVAUX ET CIRCULATION RUE IRENEE DEFLESSELLES ET RUE ST HUBERT

En raison des chantiers importants engagés, la rue Irénée Deflesselles sera fermée à la circulation jusqu'au 20 décembre. La rue Saint-Hubert (rue d'accès à la benne à déchets verts) sera également partiellement inaccessible dans les prochaines semaines. Veuillez nous excuser pour les désagréments occasionnés.

### ACCES AUX DECHETTERIES

Vous pouvez actuellement accéder à la benne à déchets verts de Poulainville ou aux déchetteries d'Amiens-métropole en utilisant une attestation de déplacement dérogatoire. Cochez alors la case "convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public".

Pour plus d'informations rejoignez : <https://www.amiens.fr/vivre-a-amiens/gestions-des-dechets/>

### ENTRETIEN DES HAIES : RESPECTEZ VOS VOISINS ET LES VOIES PUBLIQUES (RAPPEL)

L'automne est une période propice à la taille de nombreux arbustes. Merci de respecter vos voisins ou les passants en taillant les haies qui débordent de votre propriété. Certains chemins ou trottoirs deviennent impraticables.

### FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE, MERCI AUX JARDINERIES

Comme chaque année, à l'occasion de la Toussaint, des chrysanthèmes ont été implantés dans différentes plates-bandes de la commune. Vous avez pu remarquer que le fleurissement était cette année, plus fourni que d'habitude. En effet, les jardinerias BOTANIC et TRUFFAUT ont complété le fleurissement avec des potées ou jardinières invendues. Elles ont été disposées au Monument aux Morts, dans le cimetière et aux alentours. Nous les remercions vivement.



### GRIPPE AVIAIRE : RISQUE ÉLEVÉ DANS LA SOMME

Le niveau de risque épizootique d'influenza aviaire a été classé "élevé" dans différents départements dont celui de la Somme.

Les détenteurs d'oiseaux : volailles, oiseaux d'ornement, gibiers, professionnels de l'aviculture... sont concernés.

Les décrets ainsi que les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses-cours, sont disponibles sur le panneau d'affichage de la mairie. Ils sont également accessibles sur le site: [agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosécurité/](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosécurité/)

### LA MARINE NATIONALE RECRUTE ET FORME

Rejoignez l'équipage sur [etremarin.fr](http://etremarin.fr) ou contactez le 03.22.33.83.74



## EN ROUTE VERS LE CHANGEMENT DE GAZ A POULAINVILLE



Prochainement, changement de gaz  
dans votre commune.

CHANGEMENT  
DE GAZ

Pour gagner du temps, inventoriez vos appareils gaz en ligne gratuitement.

#### Rétrospective : Pourquoi ce changement de gaz ?

En région Hauts-de-France, une grande partie des communes est alimentée en gaz naturel par le gisement de Groningue situé aux Pays-Bas. Pour des raisons de baisse de production du gisement, la France ne sera bientôt plus alimentée par ce type de gaz, dit gaz « B » (bas pouvoir calorifique). 1,3 million de clients gaz naturel, concernés par ce changement, passeront au gaz à haut pouvoir calorifique, dit gaz « H ». Ce gaz H alimente déjà près de 10 millions de clients gaz naturel en France. Le passage se fera progressivement jusqu'en 2029 pour toute la région Hauts-de-France.



### POUR VOTRE COMMUNE, CE CHANGEMENT S'OPÉRERA PROCHAINEMENT

#### Quelle conséquence pour votre foyer ? Quel calendrier ?

> Le gaz H a les mêmes usages que le gaz B, en terme de cuisson, chauffage ou eau chaude pour les foyers ou dans le process, pour la mobilité (GNV - gaz naturel véhicule) pour les entreprises.

Avant de procéder au basculement du gaz B en gaz H, GRDF doit **inventorier tout le matériel gaz** (installations intérieures) sur la commune afin de s'assurer **du bon réglage selon le type des équipements**. Ces modalités sont gratuites.

> Durant les mois de juin et juillet 2021, vous pourrez réaliser vous-même l'inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel, en complétant le formulaire « Je réalise mon inventaire » sur le site internet :

[www.grdf.fr/changementdegaz](http://www.grdf.fr/changementdegaz)

Il consiste à :

- ✓ Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, email ...
- ✓ Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel via une photo nette des plaques signalétiques\*.
- ✓ Identifier votre installateur / professionnel du gaz.



\* Exemples de plaques signalétiques

Cet auto-inventaire, s'il est complet, vous évitera la visite d'un technicien à domicile.

> De septembre 2021 à juillet 2022, pour les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de faire cet inventaire ou qui n'auront pas rempli correctement le formulaire, une intervention physique sera programmée.

> De janvier 2023 à octobre 2023, et pour tout le monde, d'une période de réglage obligatoire (toujours gratuite)

> L'arrivée du nouveau gaz (dit Gaz H) est prévue en octobre 2023.

*Nota : Les administrés qui n'ont pas le gaz naturel ne sont pas concernés par cet inventaire (exemple : chauffage au fioul, chauffage par citerne GPL, alimentation par bouteilles au gaz, chauffage ou cuisson électrique ...).*

#### Vous souhaitez en savoir plus sur l'opération changement de gaz dans votre commune ?

Nos Conseillers GRDF  
à votre écoute du lundi au vendredi  
8H / 17H (prix d'un appel local)

N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXÉ

Rendez-vous sur le site :  
[www.grdf.fr/changementdegaz](http://www.grdf.fr/changementdegaz)

Visualisez le film :  
<https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>

Quel que soit votre fournisseur  
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRDF - Société Anonyme au capital de 1.800.745.000€ - Siège social : 6 rue Condorcet - 75009 Paris - RCS : PARIS 444 786 511